RÉFLEXIONS

D' UN

JEUNE CITOYEN.

Cau
FRC
7522

Nam quò universa respublica pluris est, quàm Consulatus aut prætura, eò majore curâ illam administrari, quàm hæc peti debere.

SALUST. in orat. Marii ad Quirites.

Plus la choſe publique eſt au-deſſus du Conſulat & de la préture, plus le ſoin de bien gouverner doit ſurpaſſer l'ambition d'acquérir ces emplois.

M. DCC. LXXXIX.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

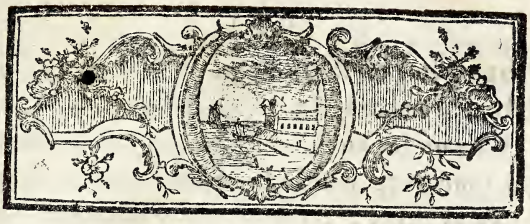

RÉFLEXIONS

D'UN

JEUNE CITOYEN,

Sur l'attention qu'on doit mettre dans le choix des Officiers Municipaux.

ENFIN, il eſt arrivé ce temps où la raiſon & nos lumieres réunies, victorieuſes des préjugés de nos peres, ont reconnu les droits des hommes, ſi long-temps oubliés, mais impreſcriptibles; ce temps où nous voyons naître cette égalité morale qui met au même niveau l'artiſan pauvre, mais honnête, & l'homme opulent, dont les mépris ſembloient annoncer la préſomption d'une autre origine; il eſt arrivé ce temps où une conſtitution ſaine, nous faiſant jouir des biens que nous nous en étions promis, ne permet plus que

dans un état où tout homme eſt citoyen, l'on diſtingue encore des caſtes différentes.

En vain les ennemis de la révolution, ceux qui fondoient leur mérite dans l'oſtentation de vains titres, ou dans une vénération que l'erreur rendoit à leurs perſonnes, & qui n'étoit due qu'à leurs ſaintes fonctions, par leurs efforts redoublés, ont tenté de ſe maintenir dans le poſte; dirai-je uſurpé? où nous les voyons placés; en vain ils ont prétendu, à la honte de la raiſon humaine, vouloir être tout, & nous rien: la juſtice a prévalu, & la fermeté de vingt-quatre millions d'hommes penſants, leur a démontré la vanité de leurs prétentions ridicules; ils ne ſont plus ces êtres privilégiés, auprès de qui on voyoit s'accumuler le prix des ſueurs des agriculteurs, des tréſors enlevés au commerce, & des honneurs peu glorieux ſans doute, s'ils n'étoient pas mérités: les inſenſés! Ils ſe croient avilis par ce changement... ils ſont rentrés dans la claſſe des hommes.

Les diſtinctions, les rangs, il faudra les mériter pour les obtenir; ce ne ſera plus un haſard aveugle, ou l'intrigue qui les diſpenſera. Si les décorations ſont un beſoin pour le cœur des nobles, ils travailleront pour s'en rendre

digne ; la patrie ſera juſte, elle couronnera quiconque aura bien mérité d'elle. Paroiſſez hommes de tous les rangs, de tous les arts ; vous que des difficultés ſans nombre ſembloient éloigner de la carriere de la gloire : ces difficultés ſont applanies ; vous n'avez plus à lutter contre le malheur d'une naiſſance obſcure ; vous n'aurez que des rivaux à redouter : l'inaptitude déſormais ſera le ſeul obſtacle à la diſtinction.

O vous, peres de la patrie ! dignes repréſentants d'une nation rendue libre par vos travaux ! jouiſſez des hommages, qui, du fond de toutes les provinces, s'émanent du cœur des François ; au tribut univerſel, de remercîment & d'admiration qui vous eſt prodigué comme à des dieux bienfaiſants, j'oſe unir ma foible voix, vous ne dédaignerez point mon reſpect, je ſuis citoyen. Je vous dois mon exiſtence civile ; peu favoriſé de la fortune, né dans un ordre autrefois peu conſidéré, vous m'avez égalé à tous les hommes ; par vous, dans tous les François je vois mes concitoyens.

Oh ! combien j'ai gémi de l'inégalité que la différence des fortunes établiſſoit entre les hommes ? de la place peu élevée où je ſuis,

e n'ai pu porter au loin mes regards ; mais j'en ai vu assez pour m'indigner de l'inique jpréférence, que de vains titres ou la richesse ont toujours obtenu sur le mérite. J'en ai vu assez pour discerner la tendance de chaque individu à la primauté, & pour juger de l'ambition, que chacun a de s'y maintenir exclusivement, souvent malgré la certitude d'en être indigne.

Le despotisme est un mal épidémique qui se communique de proche en proche ; par degrés, du souverain il passe aux sujets ; c'étoit-là le défaut de notre ancien régime, nous abondions en tyrans. Quel ordre, quelle harmonie pouvoit-on attendre en effet, dans un état constitué, de maniere que chaque homme puissant pouvoit parvenir par l'intrigue au gouvernement d'une ville ou d'un canton ? De ce conflit général s'en suivoit nécessairement le malheur des peuples, & les déprédations multipliées, dont nous sommes les derniers témoins & les dernieres victimes.

Quelque soit le pays où l'homme opulent peut acheter des distinctions au prix de l'or, & parvenir par l'intrigue à des places éminentes, ce pays n'eut jamais de bonnes loix, ou elles sont tombées dans la désuétude ; &

c'eſt une vérité reconnue, quand la loi n'eſt pas la premiere, dans un état, le peuple eſt eſclave & malheureux.

Mais ne cherchons pas bien loin l'application de cette vérité générale ; le régime de notre municipalité, (qu'avec tant de plaiſir nous verrons réformée), eſt un exemple frappant de ce que je viens d'avancer.

Qu'on me permette de retracer ici briévement le tableau de l'ancienne adminiſtration de notre ville, on y verra juſques à quel point l'ariſtocratie conſulaire avoit porté ſon ambition & l'abus de ſon pouvoir : ſi je rappelle ce ſouvenir, je n'y ſuis point porté par un motif de haine particuliere contre nos anciens officiers municipaux, il en eſt une multitude dont j'honore les mœurs & la mémoire ; ſans bleſſer les adminiſtrateurs, je puis dévoiler les défauts de l'adminiſtration : mais j'y ſuis excité par la penſée, qu'en retraçant aux yeux de mes concitoyens les vices de notre ancien régime, ils éviteront autant qu'il ſera en eux, de communiquer des vices à notre nouvelle adminiſtration.

Dans cette ville, les emplois que les citoyens conſiderent comme le période de la gloire, ſont ceux de premier conſul & éche-

vins. Ces places ne néceſſitent pas de ceux qui les rempliſſent des lumieres étendues & des connoiſſances rares ; un ſens ordinaire, une logique ſimple, ſuffiſent pour aſpirer à les remplir : la facilité de ces emplois ſembloit s'accorder avec la loi, qui dans le principe, & quand l'ancien ordre n'étoit pas encore interverti, autoriſoit tout citoyen de quelque profeſſion qu'il fût, à nourrir l'eſpérance d'en être revêtu un jour, avec la conviction intérieure de pouvoir les remplir dignement.

La prétention de tout citoyen actif à remplir ces emplois, ne peut être conteſtée ; en remontant à l'origine des élections ; nous voyons que tous les citoyens s'aſſembloient dans un lieu déſigné, pour s'occuper de la nomination des échevins de l'année ; alors c'étoit l'unanimité des ſuffrages qui déſignoit tel ou tels pour premier conſul & échevins.

L'accroiſſement immenſe qu'a éprouvé notre ville depuis ces temps reculés, a fourni le prétexte d'impoſſibilité d'aſſembler la totalité des citoyens pour les élections, comme ſi on ne pouvoit pas alors comme aujourd'hui, diviſer notre ville en diſtrict, qui auroient nommé aux emplois municipaux ; mais le

peuple abſorbé par l'attention qu'il donne à ſes travaux, ou trop aveugle dans ſa confiance, ſe laiſſe enlever le plus beau de ſes droits. Des eſprits ambitieux d'un pouvoir ariſtocrique, s'emparerent excluſivement du droit qu'avoient auparavant tous les citoyens, & s'y ſont maintenus juſques à nos jours; nos élections ſe font depuis lors à la faveur d'une poignée de notables, tous conſulaires, dont on peut facilement capter les ſuffrages; le peuple ne nomme point ces notables, ils ſe nomment eux-mêmes & ſe ſuccedent ainſi.

On conçoit que dans un tel régime, les agents de la municipalité ne tenant pas leurs pouvoirs directement des citoyens, & n'ayant par conſéquent aucun compte public à rendre, uſent de ces pouvoirs avec une liberté peu limitée, & avec la certitude de ne point encourir le blâme général; tous ſucceſſivement ſe croient fondés à pallier une geſtion qu'ils ne ſauroient rendre meilleure, & à excuſer dans leurs prédéceſſeurs une conduite qu'excuſeront à leur tour ceux qui les ſuivront.

Si par fois entre les conſulaires, il s'en trouve quelqu'un qui voie avec peine les déprédations paſſées, & ſonge à diminuer la ſomme des dettes immenſes dont notre ville

eſt accablée, il en eſt découragé par les difficultés de réuſſir, & par les contradictions qu'il éprouve dans ſes intentions de réforme, & puis..... deux ans ſont ſi tôt écoulés !

Tel étoit le régime extraordinaire de notre municipalité ; on ne le croiroit pas ſi je l'offrois à d'autres citoyens qu'à ceux qui en ont les preuves ſous les yeux ; cette régie étoit conſacrée par l'uſage, & le citoyen obſcur la voyoit avec indifférence, ou réclamoit en vain contre ſon abus.

Ceux dont les voix auroient pu ſe faire entendre, ou guidés par un intérêt particulier, animés par l'ambition de paſſer un jour dans des charges, où ils voyoient que la cabale conduiſoit, & redoutant moins les difficultés de l'intrigue qu'une trop grande concurrence, ſe gardoient bien de dénoncer un abus ſi criant : d'autres, dans des états où l'ariſtocratie conſulaire avoit toujours dédaigné de ſe choiſir des membres ; rebutés par les difficultés, ou remplis d'apathie pour la choſe publique, ſe ſoucioient peu, dans l'aiſance d'une fortune honnête, de faire des démarches, qui, ſi elles euſſent été fructueuſes, ne tendoient qu'à les revêtir d'une dignité qui étoit d'un foible prix à leurs yeux égoïſtes.

Ainſi tout tendoit à maintenir ce régime ariſtocratique. Une ſeule claſſe de citoyens avoit le droit de parvenir aux dignités civiles ; ce n'étoit pas celle dont les vertus & les talents avoient droit d'y prétendre, elle s'eſtimoit trop pour briguer des ſuffrages, & ſon mérite reſtoit, ſi non inconnu, du moins ſans emploi ; mais la claſſe de citoyens qui circonſcrivit les hommes dans ſon ſein, c'étoit celle qui étoit compoſée de ces hommes parvenus, opulents, qui brûloient de monter à ces places, non pour être utiles à leurs concitoyens, mais pour ſatisfaire leur vanité & réunir à leurs richeſſes, le premier degré d'une nobleſſe baſſement acquiſe.

Citoyens, j'en appelle à l'expérience du paſſé ; vîtes vous jamais ſur les bancs du conſulat, excepté quelques légiſtes néceſſaires à ce tribunal, d'autres citoyens que ceux qui poſſédoient, ou qu'on croyoit devoir poſſéder 5 ou 600,000 livres ?.... Dans les ſiecles de déraiſon que nous avons paſſés, & dont nous voyons enfin le terme, on eût dit que pour être ſage, juſte, éclairé, bon patriote, il falloit avoir des monceaux d'or !

Nous avions beſoin d'une reſtauration ; & ſi je m'étonne, ce n'eſt point de ce qu'elle

arrive aujourd'hui, mais de ce qu'elle n'eſt pas arrivée plutôt. Tout nous l'annonçoit depuis long-temps. L'abus du pouvoir & les prétentions impolitiques des hommes puiſſants portées à leur comble, ont enfin amené un nouvel ordre de choſes qu'ils étoient loin d'attendre.

La morale a, comme la phyſique, des loix invariables ; &, ſi l'on compare les effets de l'une & de l'autre, on voit que ces effets ſont ſouvent le réſultat des cauſes conformes entre elles.

Depuis le mécaniſme de cet univers, juſqu'à la famille du pâtre, il faut que tout ſoit ſoumis à des loix d'équation ; tout ordre quelconque émane de ce principe immuable. Si l'équilibre parvenoit à ſe rompre, l'univers ſeroit anéanti, & toute ſociété diſſoute ou confondue. Dans les empires, cet équilibre eſt la loi & la liberté (1) ; dans les villes, c'eſt la juſtice des chefs & l'égalité des citoyens.

---

(1) Ceci préſente un ſens abſtrait qu'il eſt bon que j'éclairciſſe.

La loi eſt la convention générale des peuples, pour fixer les conditions de leur aſſociation ; cette convention unanime n'eſt point établie par eux pour détruire

Mais, ſans entrer dans une énumération génerale de rapports & de liaiſons par leſquels chaque partie eſt progreſſivement enchaînée au grand tout, bornons-nous à démontrer, d'après le principe que je viens d'établir, le rapport immédiat qui exiſte entre l'organiſation d'un état & d'une ville, rapport d'où émanent les mêmes cauſes de viciſſitude, communes à l'un & à l'autre.

Un état eſt le réſultat de la confédération de pluſieurs grandes villes & d'une multitude de hameaux liés politiquement par les mêmes intérêts, & ſous les auſpices de la même loi.— Une ville eſt un compoſé de familles riches &

---

leur liberté qu'il paroît au premier coup-d'œil que la loi leur ravit ; en formant ces conventions, les peuples conſentent à perdre une partie de leur liberté pour conſerver l'autre : la loi s'établit donc ſur cette partie de liberté qu'ils conſentent à s'ôter. L'égalité de ces deux parties conſtitue l'excellence de l'aſſociation ; ſi les chefs que le peuple s'élit, pour uſurper une autorité que la loi ne leur attribue pas, prêtent à cette loi une extenſion qu'elle n'eut pas dans ſon principe, alors le gouvernement devient deſpotique. D'une autre part, ſi la liberté des peuples l'emporte ſur la loi, cet excès de liberté produit la licence, & la licence détruit l'aſſociation.

indigentes, dont les nombres réunis dans les mêmes murs ont tous également droit au titre & aux fonctions de citoyens. — Si dans un état les grandes villes acquierent une ſupériorité nuiſible & trop vantée, cet accroiſſement ne s'opere que par la déſertion d'une multitude de bras utiles à l'agriculture, déſertion qui mine ſourdement l'état, & prépare lentement ſa ruine : une grande ville, dans cette hypotheſe, n'eſt qu'un arbre paraſite qui attire à lui tous les ſucs nourriciers d'un champ, au détriment d'une moiſſon utile. — Dans les villes, ſi les familles riches s'approprient excluſivement, ſur les indigentes, tous les pouvoirs & les honneurs de citoyen, l'ariſtocratie naît, le patriotiſme meurt dans tous les cœurs, & l'ordre premier eſt perverti.

Voilà où nous en étions.

Mais nos auguſtes légiſlateurs, en reconſtituant l'état, ont auſſi jeté leurs regards ſur les défauts des adminiſtrations locales ; ils ont réformé le régime monſtrueux créé par l'ambition & l'égoïſme d'une ſeule claſſe d'hommes, par leur décret qui ordonne la nouvelle organiſation de toutes les municipalités.

Citoyens vertueux, mais peu riches, qui juſqu'à ce jour avez été éloignés des dignités

municipales par cette claſſe d'hommes opulents, relevez vos fronts abbattus par le ſentiment de votre nullité ! Vous êtes leurs égaux ; vous nommerez vous-même vos chefs ; vous parviendrez un jour à ces titres d'honneurs : pour les mériter, il ne faudra plus recourir aux détours de l'intrigue ; il ne faudra qu'étaler les vertus d'une vie irréprochable.

Nouveau Cincinnatus, le ſage qui ſe croit ignoré, ſe verra tiré de ſa retraite par tous les ſuffrages : oh ! quelle gloire pour lui ! combien elle ſurpaſſera celle de ſes prédéceſſeurs ! Il n'acquerra pas une vaine nobleſſe ; mais, s'il eſt poſſible, une eſtime encore plus grande de ſes concitoyens. On ne dira pas de lui : « la richeſſe l'a conduit au rang où nous le » voyons ». Son panégyrique ſera plus beau. On dira : « il fut toujours vertueux, il eſt digne » de nous commander ».

Mais, citoyens, dans le délire de joie où nous plonge ce changement heureux, craignons qu'un enthouſiaſme trop vif n'empêche à notre prudence de faire un choix digne de nous ! Craignons que l'ancienne ariſtocratie, ſe couvrant du maſque de la popularité, ne parvienne, par ſes intrigues, à réunir ſur elle tous nos ſuffrages ! Si nous nous laiſſions

ſéduire, la liberté de notre choix ne ſeroit qu'apparente, notre ſort ſeroit le même, & nous aurions à nous reprocher de n'avoir ſu le rendre meilleur, avec tous les moyens d'y parvenir.

Une triſte expérience nous a démontré que l'ambition des hommes en place eſt toujours en lutte avec le bien public, & ne peut ſe ſatisfaire qu'au préjudice de celui-ci. Cette ambition veille toujours ; ſi elle tend lentement à ſon but, elle le fixe ſans ceſſe, & ne perd jamais l'eſpérance d'y parvenir : en cela elle a l'avantage ſur le peuple, qui ne peut avoir long-temps les yeux attachés ſur le même objet, & qui finit par ſe repoſer avec ſécurité ſur la bonté qu'il attribue à ſes loix. Il faudroit donc, pour maintenir l'égalité de la lutte qui eſt entre l'élévation des grands & la conſervation des droits du peuple, ſoutenir l'attention de celui-ci, dans un degré égal à l'attention des premiers.

Cette ambition malfaiſante n'a point ſa ſource dans l'eſprit humain ; elle doit ſon origine à l'abus des loix, aux préjugés, aux exemples : les premiers chefs furent des patriarches ; avec le temps, ces chefs ſont devenus des tyrans. Avant d'avoir des Sylla & des

des Céſar, Rome eut des Numa & des Cincinnatus.

La révolution qui a détruit l'ancien ordre des choſes, nous tranſporte pour ainſi dire à ces moments de civiliſation où les peuples réunis fonderent la ſociété, & établirent des loix. Ces premiers citoyens eurent ſur nous l'avantage de n'être point imbus des préjugés qui nous dominent, & de ne point voir confondus avec eux des eſprits ambitieux qui fourmillent parmi nous dans une ſemblable circonſtance. Mais nous avons ſur eux l'avantage de l'expérience ; donnons donc tous nos ſoins à mettre en exécution aujourd'hui les leçons de ſageſſe que nous avons acheté par des ſiecles d'oppreſſion.

Citoyens, c'eſt ſur tout dans ces premiers moments qu'il faut montrer cette prudence, cette équité, cette attention ſévere & ſcrupuleuſe dans les élections qu'on doit attendre d'un peuple régénéré ! le ſuccès de notre réformation dépend de la premiere impreſſion que va recevoir la machine politique. Ce que je dis à vous, je le dis à toute la cité, je le dis à la France entiere : le moment eſt arrivé de recouvrer l'uſage des droits des hommes.

L'Europe en ſuſpens nous conſidere ; elle va juger ſi nous ſavons uſer de ces droits, & ſi nous ſommes dignes de la liberté.

Songez que le beau jour de la liberté vient de naître ſur nous ; craignons de le voir s'éteindre à ſon aurore : ſi nous le laiſſions échapper, il ne reluiroit plus pour nous. « Peuples » libres, a dit un grand homme, ſouvenez-» vous de cette maxime : on peut acquérir la » liberté, mais on ne la recouvre jamais. » (1)

Songeons que nous ne ſommes plus ces anciens François habitués au joug du deſpotiſme & de l'ariſtocratie, ces anciens François pour qui il ſembloit qu'une obéiſſance aveugle fût un beſoin. Nous ſommes un peuple nouveau ; nous avons acquis notre liberté, nous avons obtenu une conſtitution ſaine : pour conduire à ſa fin & maintenir ce grand ouvrage dans ſon intégrité, il nous faut pour chefs des hommes nouveaux qui n'aient point été corrompus par l'habitude & les préjugés des anciennes adminiſtrations.

Quels que ſoient les talents que nos anciens

---

(1) Rouſſeau, contrat ſocial, chap. 8 du peuple.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

adminiſtrateurs aient déployé dans ces moments critiques, quel que ſoit leur patriotiſme apparent, ne perdons point le ſouvenir de leurs prétentions dans ce temps où nos citoyens aſſemblés nommoient nos députés à l'aſſemblée nationale ; ſouvenons-nous de leurs efforts multipliés pour fixer ſur eux ſeuls l'honneur de la députation ; rappellons-nous tous les traits conſécutifs de l'ariſtocratie conſulaire ; &, de-là, prenons une ferme réſolution d'éloigner des nouveaux emplois, des hommes qui, dans tous les temps, ſe ſont montrés contraires aux droits du peuple.

Dans nos ſociétés, je vois leurs partiſans rappeller avec adreſſe leurs prétendus ſervices, le dévouement qu'ils ont toujours montré pour le bien public, & inſinuer que les nouveaux emplois ſont des récompenſes dues à leurs anciens travaux.

Et depuis quand les emplois ſont-ils des récompenſes ? Quoi ! pour récompenſer un homme d'avoir travaillé, je l'obligerai à travailler encore ? au lieu du repos qu'il a mérité, je le contraindrai d'agir de nouveau ? Cet homme à qui je donnerai un emploi important, à titre de ſes anciens travaux, n'aura-t-il

pas le droit d'en uſer comme d'une récompenſe, & de négliger les ſoins que ce nouvel emploi exigera de lui? Ah! citoyens, gardons-nous de confondre la gratitude & le prix dûs aux ſervices. Si vous jugez que les ſoins de vos anciens adminiſtrateurs méritent des récompenſes, immortaliſez-les par le marbre; confiez à l'airain le ſouvenir de leurs ſervices & de votre reconnoiſſance; que le récit de leurs actions & de leurs bienfaits, paſſant de bouche en bouche, aille émouvoir leurs cœurs juſque dans leur retraite: voilà un encens, voilà des honneurs, voilà des récompenſes enfin dignes des citoyens vertueux qui ont conſacré une partie de leur exiſtence au ſervice de leur patrie.

Parmi nous, il eſt mille citoyens dignes de remplir les nouvelles fonctions de la municipalité; c'eſt à notre ſageſſe à les diſtinguer. Cherchons des hommes vertueux, des hommes dont les talents & la vie entiere nous répondent d'avance de l'adminiſtration. Craindrions-nous de n'en point trouver dans nos murs? ſerions-nous incertains dans notre choix? Hé! citoyens, l'avons-nous été lorſque, dans une circonſtance auſſi importante, nous avons

nommé nos représentants à l'assemblée nationale ? N'ont-ils pas, par leur zele vraiment patriotique & par leurs travaux, rempli notre espérance & honoré notre choix ? Soyez-en sûrs, ces vertueux citoyens ont leurs pareils parmi nous ; ils gardent un silence modeste, & sont loin de recourir à l'intrigue ; consultez la voix publique & votre conscience, & vous les découvrirez : citoyens, ce sont ceux-là qu'il faut élire ; en faisant un choix où votre patriotisme ne trouvera rien à redire, vous assurerez votre propre félicité.

Je vous le dis encore, citoyens, l'ambition de gouverner & de conserver des places éminentes, ourdit sourdement les fils d'une intrigue qui doit remplir son attente. Défiez-vous des insinuations des partisans de l'ancienne administration ; j'ai dévoilé leurs projets, j'ai pénétré leur astuce, & mon cœur en a gémi. Je me suis dit, dans ma douleur : « eh quoi ! » seroit-ce donc en vain que la raison & le » patriotisme ont uni leurs efforts pour réfor- » mer une administration vicieuse ? Le bien » que nous nous promettions de cette réforme » ne seroit-il qu'illusoire ? » Et la crainte de voir mes concitoyens séduits, favoriser eux-

mêmes des élections dont la suite leur seroit funeste, m'a mis la plume à la main. Toujours occupé par les fonctions d'un art utile, je sais que je ne suis point exercé dans celui d'écrire & de parler. Mais, citoyens, lorsqu'il s'agit d'exprimer les sentiments d'un cœur honnête, a-t-on besoin d'art & d'éloquence ? Le patriotisme le plus pur m'a dicté ces réflexions rapides ; & j'aurai atteint à mon but, si je fais passer dans vos ames les craintes & les sentiments qui m'ont inspiré cet écrit.

FIN.